

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE L'ALSACE DU NORD

Réunion plénière en visioconférence

Mardi 08 décembre 2020

RAPPEL DU CONTEXTE

Le conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord est l'instance de consultation citoyenne du PETR. Il réunit des habitants de l'Alsace du Nord, personnalités qualifiées issues des milieux économiques, sociaux, environnementaux et culturels. Il est composé de 58 membres bénévoles nommés pour 6 ans et renouvelés après chaque élection locale. Il présente la particularité d'être mutualisé à l'échelle des 6 intercommunalités du PETR de l'Alsace du Nord et tient lieu également, avec ses membres concernés, de conseil de développement de la communauté d'agglomération de Haguenau.

Le conseil de développement territorial de l'Alsace du Nord a été officiellement installé le **samedi 18 janvier 2020**.

La réunion, en séance plénière, du **mardi 10 mars 2020**, a permis d'identifier les thématiques sur lesquelles le conseil de développement souhaite travailler : la mobilité écoresponsable, la valorisation du territoire autour de ses richesses locales et l'écologie au quotidien.

Ce **mardi 08 décembre 2020**, les membres du conseil de développement territorial, réunis en séance plénière, sont invités notamment à se prononcer sur les travaux conduits par les trois commissions thématiques tout au long de l'année 2020, ceci dans le but de porter collectivement les propositions devant les élus du PETR de l'Alsace du Nord. Certaines de ces actions pourront être mises en œuvre par les commissions thématiques concernées.

PARTICIPANTS & EXCUSES

24 membres du conseil de développement ont participé à la séance plénière du 08 décembre 2020, organisée en visioconférence en raison du contexte sanitaire.

- **Basse-Zorn** : Benoit GEBUS, Francis SAEMANN
- **Agglomération de Haguenau** : Marc ANDRE, Marc BECKER, Marie-Odile BECKER, Anne-Caroline BINDOU, François BRUNAGEL, Yann GAUDEAU, Olivier KLOTZ, Thierry LAMAU, Fernand LUTZ, Marie-Rose MARZOLF, Michel MUNZENHUTER, Mathieu ROCHER, Marie WALTER, Frédéric WOEHREL
- **Outre-Forêt** : François ALBENESIUS, Daniel HOELTZEL
- **Sauer-Pechelbronn** : Corinne BLOCH, Véronique POINTEREAU
- **Pays de Wissembourg** : Albert DANNER, Martin ENGELHARD, Christian GEISSMANN
- **Pays de Niederbronn-les-Bains** : Murielle STURTZER

Equipe du PETR : Géraldine STAERLE, Virginie FORMOSA, Elsa GRANDEMANGE

I/ Fonctionnement du conseil de développement

▪ Adoption du règlement intérieur

⇒ Diaporama p.4 à 7 et règlement intérieur joint

Les votes « pour » : Fernand LUTZ, François ALBENESIUS, Véronique POINTEREAU, François BRUNAGEL, Daniel HOELTZEL, Muriel STURTZER, Marc ANDRE, Martin ENGELHARD, Mathieu ROCHER, Michel MUNZENHUTER, Marie-Odile BECKER, Marie WALTER, Marc BECKER, Frédéric WOEHREL, Christian GEISSMANN, Thierry LAMAU, Olivier KLOTZ, Francis SAEMANN, Corinne BLOCH, Benoit GEBUS, Albert DANNER et Marie-Rose MARZOLF.

Les abstentions - personnes ayant rejoint la réunion après la présentation du règlement intérieur : Anne-Caroline BINDOU et Yann GAUDEAU

↘ Avec 22 votes favorables et 2 abstentions, le règlement intérieur est adopté.

▪ Représentation dans les instances (bureau et commissions thématiques)

⇒ Diaporama p.9 à 12

↘ M. Christian GEISSMANN rejoint le bureau du conseil de développement pour le Pays de Wissembourg.

▪ Information sur le renouvellement des membres sortants/démissionnaires

Les membres actuels du conseil de développement, devenus élus suite aux élections municipales, ne pourront, à l'avenir, siéger au sein du conseil de développement. En revanche, ils pourront intervenir par exemple en tant qu'expert dans les commissions. D'autres membres ont démissionné. Leur remplacement est par conséquent nécessaire.

Les secteurs concernés :

- Agglomération de Haguenau : 3 membres
- Pays de Wissembourg : 1 membre
- Basse-Zorn : 1 membre
- Pays de Niederbronn-les-Bains : 1 membre

II/ Travaux du conseil de développement

▪ Validation des propositions des commissions thématiques à présenter aux élus

① Commission « mobilité écoresponsable »

⇒ Diaporama p.18 à 21

Axe de travail choisi en 2020 : « Les déplacements domicile-travail écoresponsables en Alsace du Nord : quelles pistes d'amélioration ? »

Echanges :

Certaines actions, notamment de communication, sont facilement réalisables à court terme. D'autres nécessitent en revanche un approfondissement de l'objectif et de la méthode pour atteindre le but escompté.

② Commission « valorisation du territoire »

⇒ Diaporama p.22 à 25

Axe de travail choisi en 2020 : « Redonner du sens à l'humain pour valoriser nos richesses locales »

Echanges :

« Bienvenue à Strasbourg » est une association portée par des personnes privées (un site internet et un réseau d'acteurs), dont les actions ont pour but l'accueil, la mise en réseau et la sédentarisation locale des cadres.

Est-ce réellement au conseil de développement ou au PÉTR de porter ce genre d'initiative pour l'Alsace du Nord ?

Le conseil de développement pourrait impulser cette démarche, qui pourrait ensuite être portée par différents acteurs. Toutes les organisations sont possibles, en mettant bien évidemment les acteurs adéquats dans la boucle.

Le site internet, de marketing territorial, est une très bonne idée, mais il faudra être vigilant et le faire intégrer à l'ensemble des réseaux des sites promouvant les territoires à une échelle plus large (bas-rhinoise voire alsacienne). Il faudra veiller à la coordination avec les autres sites connexes.

Il faudra à la fois porter et avoir la main sur ce site, pour maîtriser son contenu et les messages passés et en même temps, effectivement, se coordonner aux sites et communications faites à une échelle plus large.

La valorisation du territoire nécessite de mettre en avant une multiplicité d'acteurs : il ne faut oublier personne dans les actions menées, les artisans bien évidemment, mais aussi les commerçants et agriculteurs.

L'action de la CMA sur les « Artisans d'Alsace » se fait en collaboration avec la CCI. Les actions s'organiseront quelle que soit l'affiliation des professionnels.

Le Parc naturel régional des Vosges du Nord a commencé l'élaboration de son projet alimentaire territorial (PAT). Il serait intéressant d'y participer, voire d'enclencher une démarche similaire.

③ Commission « écologie au quotidien »

⇒ Diaporama p.26 à 29

Axe de travail choisi en 2020 : « L'Alsace du Nord zéro déchet »

Echanges :

Les visites organisées en 2020 ont été passionnantes et riches en enseignements. Le programme porté par la commission est dense et ambitieux.

L'étude de la pyrolyse de déchets ligneux pour produire du charbon-engrais pour l'agriculture permettrait de mettre en lumière l'Alsace du Nord au niveau national, en faisant de ce territoire un territoire pilote sur un projet innovant.

↳ Les membres du conseil de développement présents valident les propositions des trois commissions thématiques. Elles seront soumises à l'avis du comité syndical du PÉTR.

Les membres du conseil de développement souhaitent pouvoir suivre la mise en œuvre des actions qui seront retenues.

▪ Programme de travaux 2021 et calendrier 2021

⇒ Diaporama p.31-32

Echanges :

En 2021, proposition de garder les trois commissions existantes et de créer une nouvelle commission dédiée aux avis réglementaires sur le SCoT (schéma de cohérence territoriale) et le PCAET (plan climat).

Ne pourrait-on pas profiter de la transversalité de la commission « écologie au quotidien » pour que ses membres puissent émettre un avis sur l'élaboration du PCAET, plutôt que de créer une commission supplémentaire sur les avis « réglementaire » ?

Le PCAET est beaucoup plus large que la commission « écologie au quotidien », puisqu'il comporte également des actions sur les mobilités, l'habitat, l'économie, ...

Il serait opportun que SCoT et PCAET soient analysés dans la même instance par des personnes intéressées par ces programmes qui sont le reflet de véritables projets politiques à court, moyen et long terme.

Ce travail est différent des commissions : il s'agit de se prononcer sur les ambitions d'un territoire et de l'articulation des différentes politiques. Même si elle est éphémère, cette commission dédiée aux avis réglementaires doit s'adresser à des personnes intéressées par ce type de démarche de documents. Les membres du conseil de développement recevront une sollicitation par mail pour que ceux qui souhaitent intégrer la commission s'inscrivent.

La plupart des préconisations d'actions des commissions entrent dans le champ d'action du plan climat.

Les préconisations portées par la commission « écologie au quotidien », compostage des déchets verts, valorisation des déchets, utilisation par les agriculteurs de compost de qualité : tout cela permet de stocker du carbone dans le sol et entre totalement dans la stratégie du plan climat en élaboration.

Le président du conseil de développement remercie les membres des trois commissions qui ont beaucoup œuvré et ont permis d'avancer sur des propositions concrètes de projets. Il renouvelle le vœu du conseil de développement de suivre la mise en œuvre des actions qui auront été retenues par les élus.

Fin de la réunion à 19h30.

Géraldine STAERLE